

Délibération du Conseil municipal

Séance du 17 décembre 2024

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

PICARD Corinne à LECOMTE Delphine
PUSHPARAJ Emilie à SOUILHE Jérôme
RETHORE Jacqueline à GUIBERT Vincent

Absent(s) excusé(s)

Absents

BEAUCLAIR Sophie, DELETANG Claire, GAUTHERON Xavier, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

LABORDERIE Philippe, SOURICE Corine

Convocation adressée le 11 décembre 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 18 décembre 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE1712-05 | Finances - Décision modificative n°2 du budget 2024

Madame Emilie BOYER, Adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 23SE1912-06 du 19 décembre 2023,

Vu la délibération 24SE1909-09 du 19 septembre 2024,

Vu la délibération 24SE1909-08 du 19 septembre 2024,

Considérant que certaines opérations ont besoin d'un ajustement budgétaire sur l'exercice 2024,

Considérant l'avis de la Commission Ressources en date du 10 décembre 2024,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Adopte la décision modificative 2 présentée ci-dessous :

Dépenses				
Chapitres/comptes		Montant initial	Modification	Montant final
20120 128P	Malraux rénovation énergétique	720 000	-226 000	494 000
20120 122	Club house	920 000	-34 316,06	885 683,94
20120 112	ALSH	2 770 000	-2 023 872,16	746 127,84
20120 123	Géothermie	610 000	-124 960	485 040
			-2 409 148,22	

Recettes				
Chapitres/comptes		Montant initial	Modification	Montant final
10/10222	FCTVA	400 000	- 100 000	300 000
2012011 2/1322	Subvention régionale	237 000	-237 000	0
2012011 2/13251	Subvention ALM	437 000	-237 000	200 000
2012012 3/1321	Subvention Etat	997 000	-288 000	709 000
16/1641	Emprunt	4 100 000	-1 547 148,22	2 552 851,78
			-2 409 148,22	

- Autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

VOTE			
En exercice	32	POUR	27
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	28	TOTAL	28
<u>Délibération adoptée à la majorité</u>			

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon


